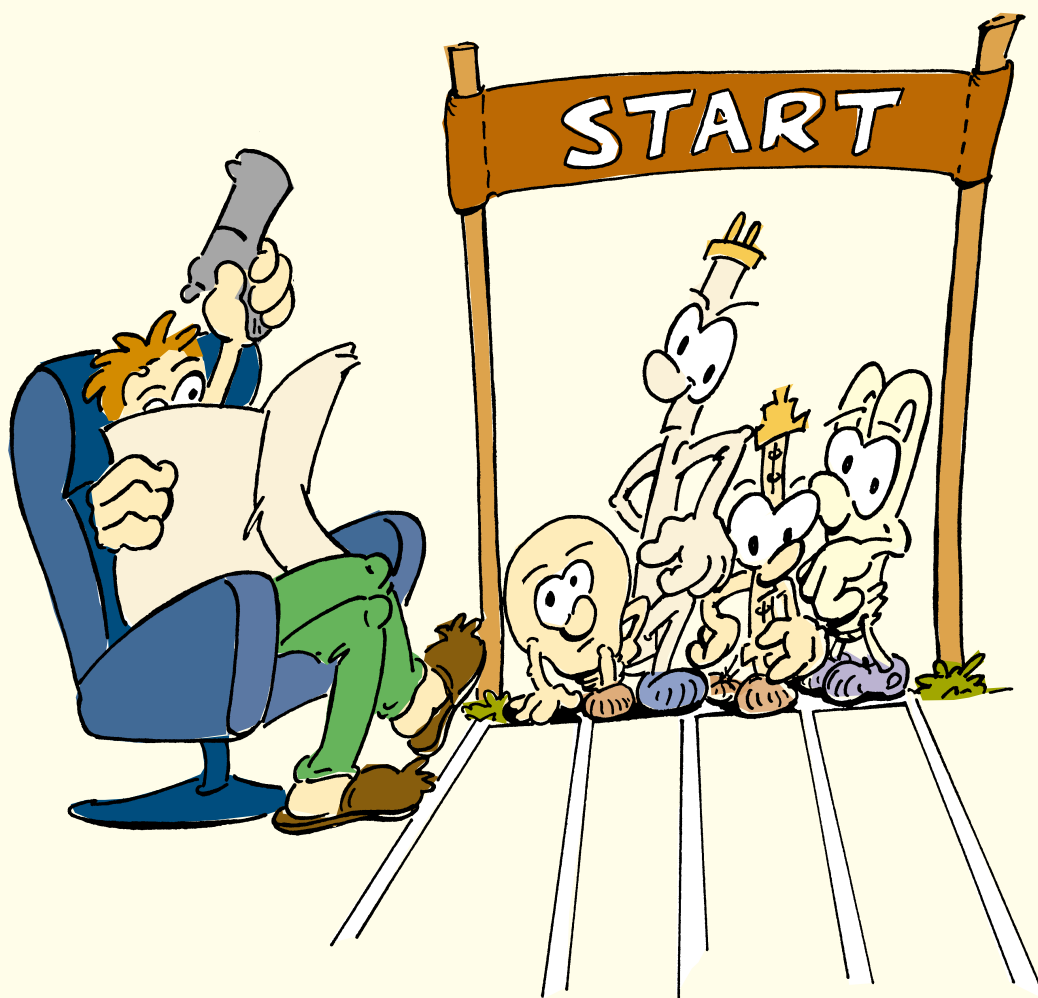


POURQUOI PAS

DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE ?

# LAMPES ÉCONOMIQUES

choisissez intelligemment  
votre éclairage



Avec le soutien de la  
Région de Bruxelles-Capitale



Avec le soutien du  
département énergie de l'IBGE



**ABEA**  
AGENCE BRUXELLOISE DE L'ÉNERGIE



Le Centre Urbain asbl

## LES LAMPES ECONOMIQUES

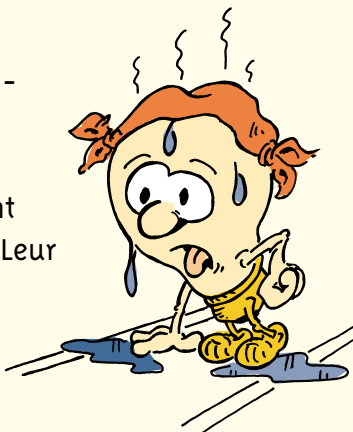
### Choisissez intelligemment votre éclairage

L'utilisation généralisée des lampes économiques dans les ménages permet de sauvegarder notre environnement. En effet, elles permettent une réduction de notre consommation électrique sans nuire à notre confort.

### Quelles lampes choisir ?

#### Ampoules classiques

Les lampes à incandescence sont majoritaires dans les habitations. Elles sont bon marché mais ont un rendement très faible. Leur principe de fonctionnement implique que 95 % de l'énergie est consommée sous forme de chaleur et que 5 % seulement est réellement valorisé en lumière. Leur durée de vie est relativement courte (1000 heures).



#### Lampes halogènes

Les lampes halogènes sont devenues courantes depuis quelques années. Elles présentent un rendement plus élevé que les lampes à incandescence et leur durée de vie est deux fois plus longue (2000 heures). On ren-



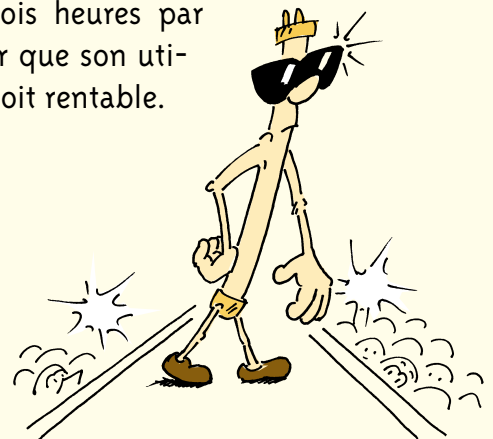
contre deux types de lampes halogènes : les ampoules basse tension qui nécessitent un transformateur pour ramener la tension d'alimentation (220 V) à celle utilisable par la lampe et celles qui fonctionnent sur 220 V. Puisque l'utilisation d'un transformateur induit une consommation supplémentaire, il vaut mieux privilégier la seconde catégorie.

Malheureusement, elles sont beaucoup plus chères à l'achat et donc globalement plus onéreuses.

#### Tubes fluorescents

Le tube fluorescent est disponible désormais dans une version plus économique, mince et en différent coloris. Il ne donne plus cette impression de « froid ». Le tube fluorescent n'a pas besoin d'être allumé en continu. Il est certainement bon de l'éteindre, même si vous ne vous absentez que pour quelques instants.

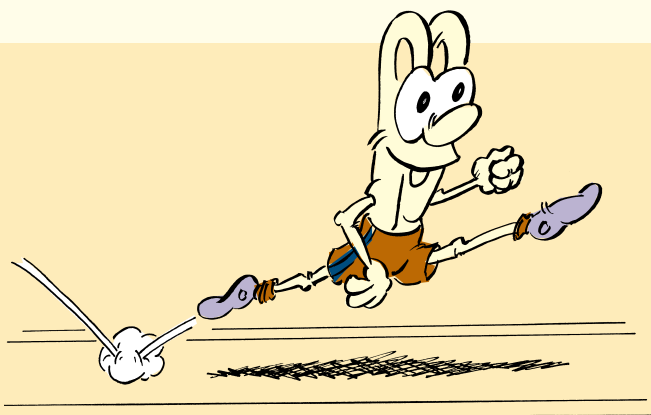
Le tube fluorescent est le père des lampes économiques. Il consomme cinq fois moins d'énergie que la lampe à incandescence pour fournir le même éclairage. Sa durée de vie est huit à dix fois plus longue. Vu son prix d'achat, le tube fluorescent doit être allumé au moins trois heures par jour pour que son utilisation soit rentable.



## Lampes économiques

les lampes économiques ou fluocompactes sont des tubes fluorescents qui ont été adaptés sur un socle de lampe classique.

**NB : Les nouvelles lampes économiques ont une apparence proche des lampes classiques.**



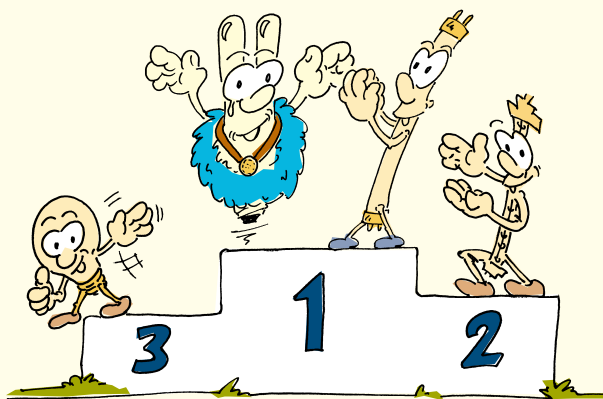
Une part nettement plus importante de l'électricité consommée est valorisée sous forme d'éclairage : pour une même quantité de lumière émise, elles consomment jusque 80 % d'électricité en moins que les lampes incandescentes. Leur durée de vie est de 10.000 heures.

**Opter pour des lampes économiques c'est économiser l'énergie et épargner votre argent.**



### Conseils utiles :

- Ne les jetez pas à la poubelle, elles contiennent du mercure. Mettez -les au « coin vert » au même titre que les petits déchets chimiques.
- Ne les branchez pas sur des variateurs car elles ne s'y prêtent pas .
- Vérifiez l'encombrement de la lampe. Les lampes économiques sont plus volumineuses et plus longues que les traditionnelles. Vérifiez aussi si l'armature s'y prête bien.
- Nettoyez-les régulièrement, la poussière peut diminuer le rendement lumineux de 30 %.
- Evitez des couleurs sombres pour les plafonds et les murs, elles absorbent beaucoup plus de lumière.
- Les lampes économiques sont sensibles au froid. Vérifiez bien dans la notice d'utilisation la température minimale de fonctionnement (souvent limitée à -5°C) !



Type de lampe	Puissance Watt	Rendement lumineux en lumen par Watt L/W	Prix en FB	Durée de vie en heures	Côût <sup>(1)</sup> pour 3 heures de fonctionnement par jours pendant 1 an (1000 heures) en FB
Ampoule classique	75	11	40	1000	464
Lampe halogène	50	19	330	2000	310
Tube fluorescent	18	80	330	10000	111
Lampe économique	15	50	250	10000	93

<sup>(1)</sup> prix au Kwh jour électrique à 6,19 BF/Kwh au 01 mars 2000 (cotisation énergie comprise).

## Comment bénéficier

### du meilleur rapport énergie/prix ?

Les factures de chauffage ? Souvent sources de questions, voire... de sueurs froides. Comment éviter tout gaspillage d'énergie et réduire une facture (toujours trop élevée) en profitant à coup sûr d'un confort optimal ? Quel système de chauffage faut-il privilégier : convecteurs ou chauffage central ? Quelle puissance ma nouvelle chaudière doit-elle avoir et quelle sera l'économie réalisée ? Comment améliorer une installation existante ? De quels subsides

peut-on bénéficier en Région bruxelloise ? ...

Créée par la Région Bruxelles-Capitale, l'ABEA (Agence Bruxelloise de l'Énergie) répond gratuitement à toutes les questions que les Bruxellois peuvent se poser afin de diminuer leur consommation de chauffage et d'électricité ; cela bien sûr de façon neutre, sans aucune influence commerciale et sans privilégier telle option au détriment d'une autre.

## Comment améliorer votre confort

### tout en maîtrisant mieux vos factures d'énergie ?

L'isolation thermique de la toiture doit-elle être confiée à un entrepreneur ? Quel isolant faut-il choisir ? Double vitrage ou survitrage ? Comment limiter les consommations des appareils électro-ménagers et d'éclairage ? ...

*Située en plein centre-ville, l'agence est aisément accessible en tram et métro. On vous accueille sur rendez-vous, par téléphone ou lors des heures de permanences  
Halles Saint-Géry - Place Saint-Géry, 1  
1000 Bruxelles - Tél. 219.40.60*

*Une documentation spécialisée est également disponible.*

*L'ABEA est un service du Centre Urbain asbl.*



**ABEA**

AGENCE BRUXELLOISE DE L'ÉNERGIE



## Adresses utiles :

### **ABEA**

Agence Bruxelloise de l'Énergie  
Halles Saint-Géry  
Place Saint-Géry, 1  
1000 Bruxelles  
Tél. : 02/219.40.60

### **Centre urbain**

Halles Saint-Géry  
Place Saint-Géry, 1  
1000 Bruxelles  
Tél. : 02/512.86.19

### **IBGE**

Gulledelle, 100  
1200 Bruxelles  
Tél. : 02/775.75.75  
Service info-environnement

